

## Gerhard Schröder, Le monde que nous voulons

**Légende:** En 1965, Gerhard Schröder, ministre allemand des Affaires étrangères, souligne l'importance de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes.

**Source:** SCHRÖDER, Gerhard. Le monde que nous voulons, Politique intérieure et extérieure de l'Allemagne. Paris: Plon, 1965. 291 p.

**Copyright:** (c) Editions Plon

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/gerhard\\_schroder\\_le\\_monde\\_que\\_nous\\_voulons-fr-67e2e6bd-ac65-416b-923a-b358ff6ecc73.html](http://www.cvce.eu/obj/gerhard_schroder_le_monde_que_nous_voulons-fr-67e2e6bd-ac65-416b-923a-b358ff6ecc73.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## Gerhard Schröder, *Le monde que nous voulons*

[...]

Lorsque, le 14 novembre, le quatrième gouvernement Adenauer se constitua, il se trouva en présence de toute une série de problèmes urgents. La situation à Berlin avait continué de s'aggraver après l'érection du Mur par les dictateurs de Pankow, soutenus par tous les États du Pacte de Varsovie. Après les conversations que les hommes d'État américains et anglais avaient eues en septembre avec le ministre des Affaires étrangères Gromyko, la question s'était posée de savoir si l'Ouest devait entamer de nouvelles négociations avec l'Union Soviétique. Lors des rencontres du chancelier fédéral avec le président Kennedy à Washington et avec le président de Gaulle à Paris, cette question a joué un rôle aussi important que pendant la rencontre entre de Gaulle et Mac Millan qui se situa entre les deux visites précitées. Ensuite, la conférence des quatre ministres des Affaires étrangères à Paris devait prendre une décision à ce sujet; elle serait ensuite exposée et soutenue par le Conseil des ministres de l'O.T.A.N. Le résultat est exprimé dans le communiqué du Conseil ministériel de l'O.T.A.N. du 15 décembre 1961 dans les termes suivants : « Les ministres des Affaires étrangères des États ayant une frontière commune et directement intéressés, doivent prendre de nouveaux contacts diplomatiques avec l'Union Soviétique pour voir si l'on peut trouver les bases d'une négociation. »

Il s'agit, dans ce texte, d'un compromis entre diverses conceptions contradictoires concernant la tactique occidentale. Selon le point de vue français, la situation présente fait que les bases manquent pour des négociations avec l'Union Soviétique. Par contre, la diplomatie anglo-américaine fait ressortir la nécessité d'éviter une nouvelle accentuation de la crise par l'ouverture de conversations avec les Soviétiques, parce que l'on doit montrer à l'opinion publique occidentale et dans le monde neutre que, tout en gardant la plus grande fermeté sur les principes de base, on n'abandonne aucune tentative pour la paix. Ce compromis n'a pas été facile à atteindre. Mais le Conseil ministériel de l'O.T.A.N. a prouvé que l'intérêt commun de ses membres était capable de dominer de telles divergences d'opinion. Nous autres Allemands, avons constaté avec satisfaction que, sur toutes les questions importantes concernant notre propre situation menacée, il y a unanimité. Par contre, les différences de conception sur les questions tactiques réapparaissent. Après la rencontre des Bermudes entre le président Kennedy et le Premier Ministre Mac Millan, il est certain que les sondages auprès du gouvernement soviétique seront continués. Nous espérons que l'Union Soviétique adoptera en l'occurrence une attitude qui permettra d'entamer des négociations et nous souhaitons qu'elles conduisent à un règlement acceptable, comme *modus vivendi*, par toutes les parties.

La seconde question inscrite au débat dans les dernières semaines de l'année dernière, concernait la collaboration européenne. Dans ce domaine, nous pouvons commencer la nouvelle année avec la conviction que d'importants progrès seront obtenus. Ces jours-ci, à Bruxelles, auront lieu les difficiles négociations entre les membres du Marché Commun concernant le début d'une politique agricole commune. Le gouvernement fédéral espère que ces travaux seront rapidement couronnés de succès afin de permettre au Conseil des ministres d'envisager le passage à la deuxième étape du Marché Commun. Celle-ci n'apportera pas seulement de nouvelles suppressions des restrictions commerciales entre les pays membres, mais constituera un nouveau pas vers un tarif douanier extérieur commun. En outre, pour la première fois, on remplacera le système de l'unanimité jusqu'ici exigée pour toutes les résolutions du Conseil des ministres de l'Europe, par le principe de la majorité, dans divers domaines auxquels, d'ailleurs, l'agriculture n'appartient pas. C'est dans ce progrès sur le plan des institutions que s'exprime l'objectif politique final qui joue un rôle de premier plan dans la rédaction du traité sur la Communauté Économique Européenne.

La collaboration européenne dans les domaines économiques et politiques est accentuée de façon positive par la demande de la Grande-Bretagne d'entrer dans le Marché Commun et par une requête analogue formulée par divers autres pays européens. Il y a un an, on ne se serait point attendu à cela. En conséquence, nous commençons la nouvelle année avec l'espoir que l'Europe fera de nouveaux progrès dans la voie de l'unité. Cette nouvelle année ne nous épargnera certes pas les problèmes et les difficultés. Nous voulons néanmoins croire que nous pourrions continuer à construire sur des bases qui se sont déjà révélées solides.

[...]

Le gouvernement fédéral avait regretté, lors de la fondation de la Communauté Charbon-Acier, plus tard du Marché Commun et de l'Euratom, que la Grande-Bretagne ne se soit pas alors jugée en situation de devenir membre de ces communautés, ni de resserrer ses liens politiques avec les États européens. C'est donc avec une satisfaction d'autant plus grande que le gouvernement fédéral a accueilli la demande du gouvernement britannique, en date du 10 août 1961, d'entamer des négociations avec les États membres de la Communauté, pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

C'est également une très grande satisfaction pour nous, de voir la demande anglaise du 28 février 1962 concernant des négociations sur l'entrée des Britanniques dans la Communauté Charbon-Acier et dans l'Euratom. Nous y voyons une nouvelle preuve de la volonté du gouvernement britannique de prendre part, dans tous les domaines, à la grande tâche de l'unité européenne et nous souhaitons une ouverture prochaine de ces négociations.

Le gouvernement fédéral a pleinement conscience de l'importance économique et politique du Commonwealth pour la Grande-Bretagne, l'Europe et l'ensemble du monde libre. Le gouvernement fédéral est également d'avis que l'entrée de la Grande-Bretagne ne doit pas avoir pour conséquence une détérioration des intérêts vitaux du Commonwealth. C'est pourquoi les Six se sont mis d'accord, avec l'entière approbation du gouvernement fédéral, et également vis-à-vis du gouvernement britannique, sur la formule suivante : le règlement des problèmes du Commonwealth doit tenir compte des intérêts vitaux du Commonwealth sans mettre en question le contenu du Traité de Rome. Si l'on préfère : la Communauté s'efforce, en accord avec les Anglais, de résoudre les problèmes du Commonwealth par les moyens du Traité de Rome.

Cela veut dire également que le développement futur et la dynamique du Marché Commun ne doivent pas en subir de désavantages. Lors de la continuation des négociations sur l'adhésion britannique à Bruxelles, il s'agira de trouver une synthèse entre ces deux points de vue, synthèse qui, autant que possible, devrait satisfaire tous les participants. Le déroulement des négociations, jusqu'à présent, permet d'espérer que l'on y parviendra. Le gouvernement fédéral considère l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun comme une nécessité politique.

[...]